

## Sécurisation de l'atelier communal

L'atelier communal a été cambriolé au cours du mois de septembre, et divers matériels ont été dérobés. Aussi, un système de surveillance a été installé par la commune pour qu'un tel événement ne se reproduise pas dans l'avenir.

## Recensement de la population

Début 2024, la commune de Tesson connaîtra un nouveau recensement de la population. Des agents recenseurs contacteront chaque foyer de la commune. Vous pourrez également faire cette démarche sur Internet. Ce recensement est important pour la commune, puisqu'il permet de décompter exactement la population vivant à Tesson. La population communale sert notamment de base au calcul des dotations financières versées par l'État à la commune.

## Sécurité des biens et des personnes

Ayant constaté une recrudescence des actes malveillants sur la commune et dans les environs, nous rappelons à tous qu'il est primordial de maintenir une vigilance particulière vis-à-vis des vols et cambriolages. Quelques précautions simples peuvent dissuader les cambrioleurs. Ne vous absentez pas sans avoir fermé portes et fenêtres. Installez des alarmes, protections et serrures de sécurité.

Si vous constatez une circulation inhabituelle de véhicules, des démarchages douteux ou tout autre comportement suspect, signalez-le à la mairie, notamment par le biais de l'application INTRAMUROS, et à la gendarmerie. La vigilance et la bienveillance de chacun rendront service à tous !

## Concert « Les Eurochestrées »

Comme l'année passée, nous avons eu le plaisir d'accueillir un concert du festival international « Les Eurochestrées » dans l'église de Tesson le lundi 8 août dernier. Cette année, une chorale de 60 choristes suédois animait la soirée. Nous avons battu un record de fréquentation au cours de cet événement. L'an prochain, nous profiterons de l'anniversaire de la création du festival (35 ans) pour organiser de nouveau cet événement sur notre commune pour contribuer à faire vivre la culture en milieu rural.

## Les associations de Tesson

N'hésitez pas à pousser la porte des différentes associations de notre commune ! Elles sont nombreuses et diverses : Foyer Rural, football-club, informatique, pilates, yoga, peinture, écoles, club féminin, chasse, pétanque... L'organisation de ces activités demande un engagement important de la part des bénévoles. Aussi, l'aide sera toujours la bienvenue !

Nous rappelons également que l'accès ainsi que l'adhésion à la médiathèque sont gratuits. Les ouvrages sont régulièrement renouvelés auprès de la médiathèque départementale. Il y en a pour tout le monde, grands et petits !

\* \* \*

Et comme d'habitude, retrouvez-nous sur l'application Smartphone INTRAMUROS !

Et sur <https://www.mairie-tesson.fr/>

La lettre municipale de Tesson - Octobre 2023  
Comité de rédaction : L. MORICHON, M. FAVRIAU,  
J. DUBOIS, I. MONNET, L. ETOURNEAU

Mairie de Tesson  
2, place Monconseil | 17460 TESSON  
Tél : 05 46 91 60 24 | Mail : [mairie@mairie-tesson.fr](mailto:mairie@mairie-tesson.fr)



# La lettre municipale

Tesson  
En Saintonge Romane

## d'octobre 2023

### Édito

Mesdames, Messieurs,

Je suis ravi de vous retrouver dans ces pages pour vous tenir informés des dernières avancées et initiatives au sein de notre commune. L'automne est là, et avec lui, de nombreux projets continuent de façonner notre village et améliorer sa qualité de vie.

Nos équipes municipales sont mobilisées pour entretenir et améliorer notre environnement. Ces derniers mois, nous avons travaillé sur les bâtiments communaux et notamment sur l'école. De plus, les nouveaux box locatifs seront bientôt achevés pour accueillir de nouveaux services. Nos efforts pour embellir notre commune se poursuivent, avec des projets de voirie et d'embellissement de l'espace public qui verront le jour dans les prochains mois.

L'éducation de nos enfants est une priorité pour notre municipalité. Nous avons récemment investi dans notre école en modernisant les équipements et en offrant aux enseignants et aux élèves un environnement propice à l'apprentissage. Nous restons engagés à soutenir notre école, nos enseignants et personnel scolaire, pour garantir un avenir prometteur à la jeunesse de notre commune.

La qualité de nos routes est essentielle pour une mobilité fluide et sécurisée. Nous poursuivons nos investissements dans la voirie, avec des projets de réparation et des aménagements pour faciliter la circulation douce. Notre objectif est de rendre nos rues plus sûres pour tous, en mettant l'accent sur la sécurité routière.

La sécurité de nos concitoyens est une priorité absolue. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos forces de l'ordre pour garantir la tranquillité de notre commune. Des patrouilles régulières sont effectuées, et des mesures de prévention sont mises en place pour lutter contre la délinquance. Nous vous encourageons également à signaler tout comportement suspect ou tout incident afin de renforcer notre sécurité collective.

**La cérémonie du 11 Novembre se tiendra au monument-aux-morts à 11 heures 30.** Vous êtes tous chaleureusement invités. Cette date est l'occasion de nous rassembler pour commémorer l'Armistice de la Première Guerre Mondiale et rendre hommage à nos anciens combattants. L'actualité, malheureusement, nous rappelle que tout cela n'est pas si loin de nous. La présence de tous est importante pour honorer la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie pour la paix.

En conclusion, je tiens à remercier l'ensemble de nos concitoyens pour leur implication et leur soutien constants. Ensemble, nous façonnons l'avenir de notre commune. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et de vos préoccupations, car c'est grâce à la collaboration de chacun que nous pouvons continuer à faire de notre village un endroit exceptionnel où il fait bon vivre. Je vous souhaite à tous un automne agréable et je suis impatient de vous retrouver à la cérémonie du 11 Novembre pour célébrer ensemble notre histoire et notre avenir.

Laurent Morichon

## Le futur bar-restaurant multiservices

Les travaux d'aménagement du bar-restaurant multiservices, que nous vous avons annoncé avant la fin de l'année dans notre dernière lettre municipale, vont effectivement commencer mi-novembre. Nous espérons pouvoir inaugurer ce nouvel établissement l'année prochaine à l'automne.

Durant ces travaux, la place située entre le bâtiment de l'ancien bar et la médiathèque sera totalement fermée, ceci pour des raisons de sécurité. Une grue occupera cet emplacement.

Le renforcement des normes de rendement énergétique imposées aux projets de construction et de rénovation nous a amenés à revoir le projet initial durant cette année. Nous voulions aussi que ce futur établissement dispose des meilleures solutions de confort, sécurité et sobriété énergétique afin d'offrir des conditions optimales d'accueil et d'exploitation.

Ce complément d'étude était nécessaire pour nous assurer l'obtention des diverses subventions auprès de l'État. Ces financements seront complétés par le Département et la Communauté de Communes, pour un impact mineur sur les finances communales. Le financement engagé par la commune sera amorti par la location du bâtiment.

## L'école

Contrairement à beaucoup de communes environnantes, nos effectifs pour la rentrée 2023-2024 sont stables et nous nous en félicitons. L'arrivée de nombreux ménages au cours des deux dernières années, qui ont pu construire facilement sur Tesson, y est pour beaucoup. Comme chaque année, la période estivale a été mise au profit de divers travaux d'entretien afin de préparer cette nouvelle rentrée scolaire (peintures, électricité, réparations diverses...).

Par ailleurs, les tristes événements qui ont eu lieu dans les établissements scolaires au cours des années récentes nous rappellent la nécessité de garantir la sécurité des usagers à chaque instant, écoliers, personnel scolaire et parents.

Sans succomber à la psychose, les communes rurales telles que la nôtre doivent prendre conscience de l'enjeu de préserver la sécurité de tous, face à la recrudescence des risques de tous types. Aussi, nous travaillons depuis plusieurs mois à la définition d'un plan particulier de mise en sûreté de l'école.

En application de ce dernier, les conditions de sécurité dans l'école vont être renforcées. Pendant les vacances de la Toussaint, nous allons aménager un accès principal sécurisé (interphone vidéo, portail électrique, alarme anti-intrusions). Dans un deuxième temps, les vitrages seront occultés afin d'empêcher toute visibilité intérieure des bâtiments depuis l'extérieur. Enfin, les personnes extérieures au service et non-acréditées seront interdites d'accès dans l'enceinte de l'école afin de prévenir toute intrusion malveillante.

## Lotissement « Les Châtaigniers »

Les travaux de finition du lotissement communal « Les Châtaigniers », commencés en 2021, sont en cours d'achèvement. La voirie et les espaces verts seront achevés dès que la météo le permettra. Par ailleurs, le lotissement va inaugurer les premiers candélabres solaires implantés sur la commune de Tesson. La finition des trottoirs sera faite dans un second temps, lorsque les clôtures et murettes des colotis seront achevées. Nous présentons nos excuses aux colotis et aux riverains pour la gêne occasionnée pendant ces travaux.

## Lotissement « Les Maraîchers »

Comme vous avez pu le constater, les travaux du lotissement communal « Les Maraîchers » démarrent, à la suite de l'obtention du permis d'aménager par la commune au printemps. Ce nouveau lotissement comprend 14 lots. Les travaux vont se dérouler en plusieurs phases. Dans un premier temps, aura lieu le décapage du terrain, la création des réseaux, l'enfouissement d'une ligne électrique et la réalisation de voiries provisoires. Les premières ventes seront possibles fin du premier trimestre 2024.

Les pré-réservations sont d'ores et déjà possibles. Deux lots seront destinés aux primo-accédants à un prix très avantageux, sous conditions. Par ce dispositif, le conseil municipal a exprimé la volonté de faciliter l'accès à la propriété des jeunes ménages, peinant de plus en plus à obtenir des financements dans le cadre de la conjoncture actuelle.

**Toute personne intéressée est invitée à se rapprocher de la mairie.**

## Élagages

Nous attirons l'attention des riverains des réseaux Fibre Optique, électricité et téléphone quant à leur obligation de procéder à l'élagage des arbres présents sur leurs propriétés, et risquant d'endommager ces réseaux. Le réseau Fibre Optique est particulièrement fragile. Contrairement aux réseaux classiques, les réparations sur la Fibre Optique sont impossibles en cas de rupture. L'opérateur doit alors changer l'intégralité du câble, entraînant des délais d'intervention importants. Pensez aux abonnés susceptibles d'être privés de connexion Internet alors qu'ils n'y sont pour rien ! N'attendez pas que les opérateurs prennent l'initiative de réaliser ces élagages à votre place, compte-tenu de la compensation financière qui vous sera demandée le cas échéant.

## Entretien et réfection des voiries

Concernant l'entretien des voiries, des dérasements d'accotement ont été réalisés par les agents municipaux au lieu-dit « Chez Péron » et le long de la route des Carrières. L'opération sera renouvelée l'année prochaine. Les voiries de la commune nécessitent régulièrement ce type d'opération d'entretien afin de retarder leur dégradation, notamment du fait des intempéries. Il s'en suivra des travaux de point-à-temps (réparations de chaussée) dès que les conditions météo le permettront.

Par ailleurs, plusieurs réfections de voiries sont prévues. Suite à l'achèvement de la viabilisation du lotissement « Les Châtaigniers », la rue de Moulin Creugnet va être refaite. Il en sera de même pour la rue des Maunettes du carrefour de la route départementale RD 6 jusqu'à hauteur des dernières habitations. Pour chacun de ces projets, des cheminements piétons et pluviaux seront créés. Les travaux sont confiés au Syndicat Départemental de la Voirie.

## Aménagement de locaux commerciaux

Les travaux d'aménagement de deux locaux commerciaux dans l'ancien logement acheté par la commune au cours de l'an dernier, face à l'office notarial, seront achevés en fin d'année. Ces travaux ont été réalisés en grande partie par nos agents communaux afin d'en optimiser le prix de revient. Ces locaux commerciaux seront disponibles à la location début 2024. Le conseil municipal entend privilégier des activités n'entrant pas en concurrence avec les commerçants du bourg.

**Toute personne intéressée est invitée à se rapprocher de la mairie.**

## Modification des conditions de circulation

Suite à des problèmes de circulation, de stationnement et de sécurité des déplacements piétons et cyclistes signalés à la mairie à plusieurs reprises par les habitants de la commune, il a été décidé de modifier les sens de circulation de la rue de l'Océan (RD 142) et de la rue des Tilleuls (RD 136), lesquelles seront mises en sens unique.

En pratique, **l'accès à la rue de l'Océan sera interdit depuis le carrefour de la RD 6, tandis que l'accès à la rue des Tilleuls sera interdit en venant de Rioux**, ceci de façon à créer un flux de circulation unique autour de l'îlot mairie/église.

Ce dispositif est réalisé en concertation avec les services du Département, gestionnaire des voiries départementales, et le service intercommunal de police municipale. Il s'agira d'une expérimentation de 6 mois, à l'échéance de laquelle ce dispositif pourra être pérennisé.